



Le Plessis, le 1^{er} avril 2015

Eligibilité au PEA-PME

CS Communication & Systèmes, concepteur, intégrateur et opérateur de systèmes critiques, rappelle respecter tous les critères d'éligibilité* au PEA-PME précisés par le décret d'application n°2014-283 en date du 4 mars 2014.

En conséquence, les actions de CS Communication & Systèmes (ISIN FR 0007317813) peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, dispositifs dédiés au financement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI), qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en action (PEA) traditionnel.

** Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5000 personnes, et si d'autre part soit leur chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 Md€, soit leur bilan ne dépasse pas 2 Mds€. Ces critères doivent s'apprécier en tenant compte du fait que l'entreprise fait éventuellement partie d'un groupe.*

CS est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques. CS est coté sur le marché Euronext Paris - Compartiment C (Actions : Euroclear 7896 / ISIN FR 0007317813). Pour en savoir plus : www.c-s.fr

Relations presse

Barbara GOARANT
Tél. : +33 (0)1 41 28 46 94

Contact Investisseurs

Frédéric DUMINIL
Tél. : +33 (0)1 41 28 44 44